

Coopératives et perspective genre dans la promotion du développement humain durable : une étude de cas multiple au Maroc

Cooperatives and gender perspective in promoting sustainable human development: A multiple case study in Morocco

Amrati Amina Fayrouz

Doctorant

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociale Fès

Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fès

USMBA

Laboratoire de Recherche sur l'Entreprise et le Développement Local

LAREDEL/FSJES

Maroc

Debbagh Bouchra

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociale de Fès

Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fès

USMBA

Laboratoire de Recherche sur l'Entreprise et le Développement Local

LAREDEL/FSJES

Maroc

Date de soumission : 30/04/2023

Date d'acceptation : 07/06/2023

Pour citer cet article :

AMRATI.A.F & DEBBAGH .B. (2023) «Coopératives et perspective genre dans la promotion du développement humain durable : une étude de cas multiple au Maroc», Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 4: Numéro 6 » pp : 71 – 96.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé :

L'économie sociale et solidaire dans le contexte marocain, a connu un essor significatif, à travers l'ensemble de ses composantes (coopérative, association, fondation etc.), et particulièrement en 2005, après le démarrage des programmes de L'INDH. A plusieurs reprises, la coopérative est présentée comme une sorte de solution miracle pour l'autonomisation des individus marginalisés, dont la femme est trouvée majoritairement dans des situations vulnérables.

En parallèle, nous constatons aujourd'hui également un intérêt porté par le Maroc à la question du genre. En réalité, depuis plusieurs années, le Maroc est connu pour avoir engagé des politiques économiques intégrant la dimension « du genre » (Scott, 1986) dans ses programmations de façon croissante. Dans cette optique, il nous a semblé important d'approfondir notre réflexion sur les concepts de "l'approche genre" et du "développement humain durable", ainsi que de comprendre leur impact au sein des organisations telles que les coopératives.

Mots clés : Economie sociale et solidaire ; Coopérative ; l'approche genre ; Développement humain ; Développement humain durable.

Abstract:

In the Moroccan context, the social and solidarity economy has experienced significant growth through all its components (cooperatives, associations, foundations, etc.), particularly in 2005 after the launch of the INDH programs. The cooperative has repeatedly been presented as a kind of miracle solution for the empowerment of marginalized individuals, actually, women are found to be in vulnerable situations the majority of the time.

At the same time, we are also seeing a growing interest in gender issues in Morocco. In reality, for several years now, Morocco has been known for incorporating the "gender" dimension (Scott, 1986) into its economic policies and programs to an increasing extent. In this regard, it has been important for us to delve deeper into the concepts of "gender approach" and "sustainable human development," as well as to understand their impact within organizations such as cooperatives.

Keywords: Social and Solidarity Economy; Cooperative; Gender Approach; Human development; Sustainable Human Development.

Introduction :

Une définition courante de la coopérative qui a été formulée par l'Alliance coopérative internationale (ACI)¹. Une coopérative est « *Une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire à leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement* » (ACI, 1995). En d'autres termes, les coopératives sont des structures centrées sur les personnes qui sont devenues des associés agissant collectivement (entreprises collectives détenues et gérées par leurs membres), sous un contrôle démocratique (un espace pour la participation démocratique et la prise d'une décision collective) afin de répondre solidairement et indéfiniment à leurs besoins et aspirations.

Le modèle coopératif présente des nouvelles règles de l'économie, comme exprimé par (Favreau, 2008). Cette économie donne lieu à une conception d'économie plurielle, dans un contexte mouvant par une politique de développement, vers des voies de la création de richesses autres que l'économie de marché, qui s'ouvrent à un développement économique au service de la communauté, cité par (Ernesto, 2009). Ce modèle admet que les activités économiques ne peuvent être bénéfiques aux individus que par le biais de la communauté, et que seule une compréhension plus claire et une connaissance mieux partagée des objectifs humains pourrait aider à combler la dichotomie entre l'économie et l'éthique (De Koninck, 2008).

Les coopératives peuvent jouer un rôle s'avère important dans l'inclusion sociale des personnes marginalisées, et à la création des conditions favorables à un développement durable. On peut dire que les coopératives agissent pour le développement durable, et participent à l'inclusion sociale des populations défavorisées. Notamment, les jeunes, les femmes, et les personnes vivant dans la pauvreté (Ernst & Young, 2014). Ce type de structure peut offrir des avantages économiques, sociaux et culturels à leurs communautés locales, à travers la création d'emplois et la promotion de l'entrepreneuriat collectif.

Les coopératives ont été et continuent d'être parmi les structures clés qui contribuent considérablement à l'intégration de la femme dans la vie publique. Dès le 19^e siècle, les femmes ont cherché à obtenir un statut qui leur permettrait d'avoir une place visible dans les coopératives, notamment par l'existence des Guildes féminines (Thérèse Séguin & Robinson, 2006). En 1965, le comité mondial des coopératrices a été créé pour but d'instaurer l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de coopératives (Anne-Marie, 2014). Cependant, il est

¹ Une organisation internationale qui représente les coopératives dans le monde entier et qui a établi les principes coopératifs en 1966

important de mettre en avant les enjeux du modèle de développement durable, et les questions de genre (égalité femmes-hommes) qui sont à la base intrinsèquement liés (Nicolas, 2012). A ce titre, il nous a paru pertinent de mener une réflexion autour des deux concepts d « ‘approche genre » et de « développement humain durable », et de comprendre leur portée au sein des organisations comme les coopératives. Tel est l’objectif de ce papier.

Aujourd’hui les coopératives apparaissent comme des structures capables de faire face à des nombreux challenges et barrières. Néanmoins, l’intégration de certaines dimensions paraît nécessaire afin d’améliorer au mieux le fonctionnement de ces structures ainsi que renforcer leurs capacités innovatrices, non seulement pour faire face à la concurrence, mais pour participer également à relever le défi d’un développement combinant l’ambition sociale et la croissance économique durable et équitable. Aussi, la prise en compte de la question du genre et sa portée en matière d’avancée pour un développement humain durable, ne peut que contribuer à améliorer les indicateurs socioéconomiques liés aux coopératives. Notre problématique se présente comme suit :

« Comment les coopératives, en intégrant une perspective de genre, peuvent-elles contribuer à promouvoir un développement humain durable ? »

Notre étude est organisée en trois sections distinctes. Dans la première section, nous entreprendrons une revue de littérature approfondie pour développer une approche conceptuelle et théorique concernant les trois concepts clés que nous mobilisons, à savoir : « l’approche genre », « le modèle coopératif » et « le développement humain durable ». Nous mettrons en lumière leurs interrelations potentielles et les différentes perspectives existantes. La deuxième section de notre étude sera dédiée à une approche pratique et exploratoire. Nous illustrerons ces concepts à travers une étude de cas multiple.

La troisième section sera consacrée à la discussion des résultats obtenus tout au long de notre étude. Nous analyserons les observations faites dans la deuxième section, mettrons en évidence les points importants, les tendances émergentes et les éventuelles implications. Enfin, nous conclurons notre étude en résumant les principales conclusions tirées de notre revue de littérature, de notre étude de cas multiple et de notre analyse des résultats

1. Une revue de littérature :

1.1. Les fondements et l’émergence de L’approche genre :

(Zemon Davis, 1975) Nous a suggéré que nous devons prendre conscience de l’histoire des hommes et des femmes. « *Il me semble que nous devrions nous intéresser à l’histoire des femmes et des hommes, que nous ne devrions pas travailler uniquement sur le sexe soumis, pas*

plus qu'un historien de classe ne peut se concentrer entièrement sur les paysans. Notre objectif est de comprendre la signification des sexes, des groupes de genre dans le passé historique. Notre objectif est de découvrir l'éventail des rôles sexuels et du symbolisme sexuel dans différentes sociétés et périodes, de découvrir leur signification et leur fonctionnement pour maintenir l'ordre social ou favoriser son changement ». Elle met l'accent sur la nécessité d'appréhender le symbolisme et les rôles de genre dans les différents contextes historiques et sociaux pour comprendre leurs significations et leurs manières d'opérations dans le maintien ou le changement en faveur de la société. L'utilisation du terme « genre » comme remplaçant de « la femme » peut impliquer que toute information sur les femmes (Zemon Davis, 1975) doit naturellement englober des informations sur l'homme. En conséquence, l'étude sur la femme implique l'étude sur l'homme réciproquement. Un choix terminologique qui met en avant l'idée que le monde de la femme est inséparable de celui de l'homme (Scott, 1986). Transposé de l'anglais « Gender », ou le « Genre », terme qui actuellement est largement exploité par les acteurs francophones, les ONG et les milieux de la recherche, se réfère à la prise en compte de ces rôles socialement construits. L'approche du genre est à la fois² :

Figure 1 la réflexion et l'action autour de l'égalité hommes femmes

- Un concept sociologique analysant ces rapports sociaux et leur caractère inégalitaire ;
- Un objectif politique de mise en œuvre des droits fondamentaux ;
- Une méthodologie proposant des outils pratiques pour agir plus efficacement.

Source : adapté de l'association Adéquations

L'étude de genre offre la possibilité d'identifier et de déconstruire les stéréotypes liés au féminin et au masculin (contre-stéréotypé). Elle permet également de remettre en question les normes sociales et économiques qui conditionnent les relations entre les sexes et qui contribuent à maintenir les inégalités de genre. Cette approche permet de mettre en lumière « les rapports de pouvoir » et « les inégalités entre les femmes et les hommes », ainsi que leur impact sur la compétence et les possibilités de participation au développement, tant pour les femmes que pour les hommes³. L'approche de genre vise comme objectif, la promotion de l'égalité des droits, et la mise en pratique de ces droits en termes d'opportunités d'accès et de contrôle des ressources. Ainsi, l'application de cette approche aux actions de développement, permet une

² D'après l'association Adéquations, une association à but non lucratif, créée en 2003, dont le siège est à Paris, Son objectif général est l'information, la réflexion et l'action autour des thèmes suivants : développement humain durable, solidarité internationale, droits humains, égalité des femmes et des hommes, diversité et création culturelles... (Rubrique le concept et l'approche de « genre »

³ Déclarée par l'association Adéquations rubrique « Le genre, méthodologie d'analyse »

participation plus équitable et une répartition plus juste des ressources pour les femmes et les hommes, pour réduire les écarts initiaux. Cela comme résultat, implique de promouvoir l'égalité entre les sexes dans la participation politique et décisionnelle, ainsi que la valorisation sociale et économique des rôles et des contributions des deux sexes dans les secteurs privé et publique. Avant les années 1970, les analyses sur la place des femmes dans le développement étaient principalement centrées sur l'espace privé (Ordioni, 2005a). Et même si la déclaration des (Nations Unies, 1948) réaffirme l'égalité des droits entre les sexes, c'est seulement à partir des années 1970 que la question des femmes dans le développement économique est réellement prise en compte par les discours et les actes politiques des institutions internationales. Cette nouvelle approche est influencée par les travaux de l'économiste danoise Ester Boserup⁴, qui souligne le rôle fondamental joué par les femmes dans le secteur agricole.

À compter de cette époque, les approches associant les femmes aux politiques de développement se sont largement répandues. Le nouveau paradigme a connu une évolution significative de ses principes et de ses fondements théoriques. À but initial d'intégrer les femmes dans le développement a succédé, à la fin des années 1980, celui de promouvoir l'égalité entre les genres. Cette nouvelle orientation a mis l'accent sur les caractéristiques des relations entre les sexes, plutôt que sur les femmes uniquement (Ordioni, 2005a). Le travail d'Ester Boserup, grâce à ses études empiriques rigoureuses et précises (Lourdes & Sen, 2001), a non seulement établi une nouvelle réflexion pour les analyses économiques prenant en compte le genre ou plutôt sensibilise au genre, mais a également eu une influence majeure sur la scène politique. Ce livre a inspiré la Décennie des Nations Unies pour les femmes de 1976 à 1986 et a incité les décideurs politiques, les praticiens et la société internationale à prendre en compte les impacts différenciés entre les sexes dans les modèles et programmes de développement et les réformes politiques.

L'attention sur les diverses dimensions de l'égalité des sexes, les liens complexes entre le développement économique et l'égalité des sexes, ainsi que les stratégies et les programmations politiques les plus efficaces pour assurer des progrès macroéconomiques équitables en matière de genre, se poursuivent et continuent d'évoluer. Selon le Haut-commissariat au plan du Maroc, les chercheurs considèrent que mettre l'accent sur l'égalité des sexes et le rôle des femmes dans le développement économique était un élément fondamental dans l'élaboration du programme

⁴ Boserup est une personnalité importante du vingtième siècle, économiste d'origine danoise. Elle défendait la fameuse thèse qui discute que les êtres humains sont capables d'avoir une réaction, de s'adapter et se prêter aux situations les mettant en danger en tant que société.

de recherche sur l'économie féministe (Benradi, 2006). Suite aux critiques formulées à l'encontre des projets de développement dans les pays en développement, comme mentionnée par (Lourdes & Sen, 2001), l'approche dite "WID⁵" (Women in Development) est apparue, en grande partie impulsée par l'œuvre fondatrice d'Ester Boserup intitulée "Le rôle des femmes dans le développement économique" (1970). Cette approche relie l'inclusion des femmes dans l'économie au développement socio-économique. Également, elle assure que les femmes ont atteint à une phase de développement satisfaisante, à travers leur intégration dans l'économie. Depuis les années 1970, des efforts déployés de l'État, des organisations des Nations Unies et des ONG pour l'élaboration de plans et de projets visant à intégrer les femmes dans l'économie. On sait par ailleurs, qu'un certain nombre d'approches théoriques ont été développées pour appréhender la place des femmes dans le développement de leur société, et pour mettre en place des mesures ayant pour objectif de créer les conditions d'une bonne participation (favoriser la participation active). Ces approches cherchent à comprendre les facteurs qui influencent la place des femmes dans les sphères sociales, économiques, et politiques, ainsi que les obstacles qui empêchent leur participation, intégration et leur émancipation. Elles sont supposées de créer des conditions inclusives et équitables pour que les femmes puissent jouir de l'égalité des droits, dans l'intention de contribuer pleinement et efficacement de manière autonome au développement de leur communauté. Il est important de signaler ici que, ces trois approches, relativement récentes, tirent leur contexte théorique général de trois approches féministes ayant pour cadre les théories économiques libérale, marxiste et socialiste⁶.

Il existe trois approches qui ont essayé d'analyser le rôle des femmes dans le développement : il est nécessaire que nous commençons dans un premier temps par Femmes dans le développement WID /FD, cette approche met l'accent sur l'intégration de la femme dans les programmes de développement pour bénéficier des mêmes opportunités que l'homme (éducation, participation politique et emploi). Dans un deuxième temps, nous trouvons, Femmes et développement WAD / FED, le processus de développement doit prendre en considération la réalité spécifiques de la femme comparée avec celle de l'homme. C'est parce qu'ils ont des besoins et des préoccupations qui se différencient au niveau de développement. La dernière est le Genre et développement GAD/ GD, cette approche estime que le genre est une catégorie utile d'analyse historique (Scott, 1986) et centrale dans la dynamique du

⁵ Women in development en français c'est femmes dans le développement

⁶ Cf. Programme de formation INSEA/FNUAP 2003-2004 : Genre et développement / Malika Benradi.

développement. Elle confirme que la dimension genre est cruciale pour parvenir à un développement équitable et durable.

Nous allons nous attarder plus particulièrement sur l'approche Genre et développement. Avant d'aborder les principes fondamentaux de cette approche, il convient de rappeler que cette approche est apparue pour répondre aux limites des approches « Intégration des femmes dans le développement » (IFD) et « Femmes et Développement » (FED) qui se concentrent seulement sur les femmes sans remettre en question la division sociale des sexes. Les principaux fondements de l'approche Genre et développement sont ⁷:

- **Mettre en question le déterminisme biologique** : La reconnaissance du genre comme une catégorie sociale construite et dynamique (les rôles sont influencés par les normes culturelles et par les traditions)
- **L'égalité/l'équité entre les femmes et les hommes** : elle met l'accent sur l'égalité et l'équité, pour que les femmes et les hommes puissent avoir et jouir les mêmes chances dans la vie économique et publique.
- **La participation à la prise de décision, et au pouvoir** : l'importance primordiale de la participation équitable des femmes et des hommes à la prise de décision, à la position à responsabilité et au pouvoir (le pouvoir inégal est un obstacle au développement) (Commission européenne, 2004).
- **La transversalité de la question du genre** : Les rapports sociaux de sexe (entre les hommes et les femmes) sont présents dans tous les secteurs et toutes les sphères d'activités, et qu'ils touchent toutes les catégories sociales. C'est pour cette raison, la dimension du genre doit être prise en compte dans toute politique et action visant à promouvoir le développement.

En conclusion, cette approche met en avant sa double dimension à la fois théorique et politique (un concept sociologique et un objectif politique), qui vise à mettre en place des droits fondamentaux en faveur de l'égalité et l'équité entre les femmes et les hommes.

En ce sens, l'approche du genre constitue un cadre d'analyse et d'action essentiel pour favoriser le développement durable et inclusif, en prenant en compte les enjeux liés aux rapports sociaux de sexe dans toutes les sphères de la vie.

⁷ Selon Lydia Rouamba, article sur **Genre en Action**, Réseau international francophone pour l'égalité des femmes et des hommes dans le développement

1.2. Le paradigme coopératif vers une compréhension du modèle coopératif :

Ernesto Molina⁸ a défini la coopérative comme une réponse à la misère subie par les travailleurs depuis l'apparition du système classique capitaliste. Il a ainsi créé un idéal coopératif qui représentait un critère de réussite et des aspirations à atteindre. Cet idéal a émergé au cours de la première moitié du XIXe siècle, lors des luttes sociales menées par le mouvement ouvrier. Il a été façonné par les courants socialistes, communistes, associationnistes etc. L'idéal coopératif est le fruit d'une interaction permanente entre la théorie et la pratique, où l'idéal structure la pratique et la pratique influence l'idéal.

En 1895, l'Alliance coopérative internationale (ACI) a été créée pour organiser le mouvement coopératif mondial. Lors de ses congrès, l'ACI a établi les valeurs de référence du mouvement et étudié les principaux défis auxquels les coopératives sont confrontées. Selon (Draperi, 2007) L'Organisation internationale du travail (OIT), dont le premier directeur Albert Thomas a également contribué à définir la coopérative, et élaborer un cadre en termes d'éthiques. Les recommandations 127 en 1966 et 193 en 2002 de l'OIT ont souligné l'importance des coopératives en tant qu'outil de développement qui convient mieux aux pays sud qu'aux pays Nord. Selon la "Déclaration sur l'Identité Coopérative Internationale" de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI, 1995) « *Les valeurs fondamentales des coopératives sont la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité* ». Conformément à l'idéologie coopérative selon (Ernesto, 2009), certaines valeurs font partie d'une éthique commune à des organisations qui prennent des différents aspects « la transparence, l'honnêteté, la responsabilité sociale etc. ».

Il convient également de souligner que la même déclaration établit les principes coopératifs internationalement reconnus qui constituent « les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique » (ACI). Ces principes comprennent : l'adhésion volontaire et ouverte à tous ; le pouvoir démocratique exercé par les membres ; la participation économique des membres (Porter & Scully, 1987) ; l'autonomie et l'indépendance ; l'éducation, la formation et l'information ; la coopération entre les coopératives ; et l'engagement envers la communauté (ACI). Il est également important de mentionner la définition de la coopérative : « *...une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs*

⁸ Sociologue et coordonnateur de la revue UNIRCOOP. Enseignant à l'Université de Sherbrooke/lors d'une Conférence internationale/ Le mouvement coopératif et mutualiste : quelle contribution à une mondialisation équitable ?

au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement » (ACI). Ainsi, la coopérative est une association de personnes qui se donne une entreprise pour répondre à leurs besoins communs⁹.

Au cours des dernières décennies, les mouvements coopératifs, mutualistes et associatifs se sont rapprochés sous le concept d'économie sociale pour se renforcer mutuellement. Ils regroupent tous les groupements de personnes dont le but est de répondre à des attentes et besoins collectifs, tout en fonctionnant de manière démocratique.

Les valeurs coopératives, sont : a) la solidarité, b) l'équité, c) l'égalité, d) la démocratie, e) la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles. À l'ensemble de ces valeurs Ernesto Molina a suggéré d'ajouter la notion de liberté, considérée comme la capacité de réaliser son plein potentiel, et une possibilité de développer ses talents, d'imagination, de participer activement à la vie sociale et de contribuer à la construction collective dans le respect des droits d'autrui.

Trois dimensions sont retenues par La Société de coopération pour le développement international SOCODEVI¹⁰, c'est une organisation non gouvernementale internationale basée à Québec, pour assurer la prise en charge à travers la coopérative :

- a) La dimension membres-clients, Il suggère que la coopérative doit considérer ses membres comme des clients et surveiller l'évolution de leur nombre par rapport à la population potentielle de membres, tout comme elle surveillerait l'évolution du nombre de femmes et de jeunes dans la coopérative. L'objectif serait d'améliorer l'engagement et la satisfaction des membres et d'attirer de nouveaux membres.
- b) La dimension bonne gouvernance, Il suggère que la bonne gouvernance est une dimension clé pour le fonctionnement efficace et durable d'une coopérative. La gouvernance démocratique est mise en avant, avec un accent sur les mécanismes de la démocratie coopérative et la solidarité entre les membres. L'intégrité est également soulignée, avec une référence à un code d'éthique qui doit être respecté, ainsi que la transparence et la participation des membres à la vie associative de la coopérative. L'objectif est de favoriser la confiance et la fidélité des membres envers la coopérative,

⁹ Selon Ernesto Molina, l'association et l'entreprise sont mutuellement imbriquées dans l'entreprise collective qu'est la coopérative, la coopérative ne ressemble pas à une entreprise privée capitaliste centrée sur le profit, non plus qu'à un organisme social sans activité économique marchande rentable.

¹⁰ L'approche de SOCODEVI consiste à mettre au service de ses partenaires des pays du Sud les expertises techniques des coopératives et des mutuelles membres de l'organisation ainsi que son expertise en développement organisationnel. Sa mission a pour but d'améliorer les conditions de vie des communautés en promouvant la création et le renforcement d'entreprises coopératives et mutualistes durables et inclusives.

ce qui peut contribuer à son succès à long terme.

- c) Finalement, la dimension économique, Il avance que pour assurer la pérennité d'une coopérative, la dimension économique est cruciale. Celle-ci englobe « *un leadership entrepreneurial coopératif. Cette dimension inclut un leadership entrepreneurial coopératif, une stabilité financière, une participation financière significative des membres, un fonctionnement efficient et efficace, une gestion performante des ressources humaines, ainsi qu'une gestion performante de l'information destinée aux membres de la coopérative considérés comme des clients* ». L'objectif est d'assurer la viabilité économique de la coopérative et de maximiser la valeur pour ses membres (SOCODEVI, 2003).

On constate deux catégories de coopératives de travailleurs selon le Manuel sur les coopératives à l'usage des organisations de travailleurs (Tchami, 2004) : la coopérative ouvrière de production, où les membres sont à la fois co-propriétaires et travailleurs, et la coopérative de main d'œuvre, où les membres sont des travailleurs et la coopérative fournit des services de main d'œuvre à des tiers. Dans ce modèle, les membres sont à la fois co-propriétaires et employés de la coopérative. Le but de la coopérative est de produire des biens et/ou des services, avec un objectif commun de partager les bénéfices et de maintenir des conditions de travail équitables et satisfaisantes pour tous les membres. Munkner a identifié trois types des coopératives ouvrières de production (catégorie b dans sa liste) :

- **coopératives industrielles** : sont des entreprises fondées sur une base coopérative, dans lesquelles un groupe de personnes décide de produire des biens industriels en commun.
- **coopératives de production artisanale** : se caractérisent par le fait que les membres possèdent des compétences et des qualifications professionnelles spécifiques, et que la production est basée sur ces compétences.
- **coopératives de production agricole** : En général, sont des entreprises où les agriculteurs sont membres et coopèrent pour produire et commercialiser leurs produits. Ils partagent les coûts de production, les bénéfices et prennent des décisions collectives sur la gestion de leur coopérative.

En effet, il a paru particulièrement pertinent de choisir le deuxième et le troisième type de coopératives. Notre choix sera abordé et expliqué dans la partie empirique de ce travail.

1.3. Développement humain durable :

Le développement humain durable (SHD)¹¹ est un concept qui s'inscrit dans une réflexion plus large sur le développement durable. C'est un modèle de développement qui vise à concilier les enjeux économiques, sociaux environnementaux pour répondre aux attentes des générations actuelles et futures. Le SHD met donc l'accent sur le développement d'une économie responsable et inclusive, qui prend en compte les droits humains, la justice sociale, la diversité culturelle et le respect de l'environnement, en assurant la pérennité des ressources naturelles et de l'environnement. C'est un enjeu crucial pour la planète et de la communauté internationale. Nous allons passer brièvement en revue l'apparition du concept de développement humain durable, ainsi que sa signification et ses implications économiques et sociales.

Pour plusieurs années, l'intérêt a été porter sur des thèmes en relation avec la croissance économique, mais c'est seulement à partir des années 1940-50, que les premières théories du développement ont vu le jour (Plewes, Sreenivasan, & Draimin, 1996). Et la notion de développement durable a commencé réellement à émerger (l'élaboration de nombreux indicateurs¹² du développement) qu'à partir des années 80 au sein des organisations internationales, en réponse aux limites sociales et environnementales d'une croissance économique qui endommage graduellement, le patrimoine commun de l'humanité. Également ce concept s'est popularisé encore plus (Dubois & Mahieu, 2002) avec la définition du rapport Brundtland rédigé en 1987, qui met en avant l'importance d'un développement durable qui prend en compte les limites de la trilogie (économie, société, et environnement) dans sa programmation pour la génération d'aujourd'hui et de demain. Une étude importante a été publiée par l'UNICEF (Cornia & Jolly, 1987), ce document souligne que le développement humain durable cherche à mettre l'accent sur le bien-être des individus en considérant leurs capacités, leurs besoins et leur environnement.

Selon cette perspective, le développement économique ne doit pas être considéré comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen de promouvoir une amélioration de la qualité de vie pour tous, à travers la participation de tout le monde au processus de développement notamment ceux les plus pauvres. En conséquence, accroître l'adaptation, la compétence et la capacité des individus pour « faire au mieux », c'est-à-dire entrer dans la vie active, apprendre de mieux vivre en harmonie avec leur environnement, et ainsi à réaliser leurs aspirations (Amartya Sen,

¹¹ En anglais c'est « Sustainable Human Development »

¹² Proposition d'indicateurs d'appréciation du développement humain régional en côte d'ivoire par Williams Otmar TCHIMOU 2006

1987, 1993)¹³. Le rôle de la capabilité selon Sen a été mentionné dans plusieurs travaux (Cohen, 1993), (Dubois, Mahieu, & Poussard, 2001), (Comim, “Operationalizing Sen’s Capability Approach”, 2001), (Lelli, 2001), (Comim, 2005), (Kuklys, 2005), (Rebeyns, 2005). Dans ce sens PNUD (1990) déclare « *les individus sont la véritable richesse d’une nation. Le développement doit donc être un processus qui conduit à l’élargissement des possibilités offertes à chacun. Il a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longtemps, et en bonne santé, d’acquérir les connaissances qui les aideront dans leur choix et d’avoir accès aux ressources leur assurant un niveau de vie décent* ».

Selon (Dubois, Mahieu, & Poussard, 2001), le Développement humain doit prendre en compte non seulement les aspects économiques (la croissance économique et la production de biens et services), mais également d’autres aspects liés au bien-être humain tels que le social, culturel, politique, environnemental et d’éthique qui peuvent influencer positivement la qualité de vie des individus. Cette vision est largement inspirée des débats qui ont eu lieu, lors des années 60 sur les différences entre la croissance et le développement (Perroux, 1961), et leur pertinence dans l’élaboration de politiques de développement dans les pays en voie de développement (PVD)¹⁴ (Labret, 1967) (Boidin, 2004). En somme, le développement humain doit être considéré comme un processus global visant à améliorer les conditions de vie des individus dans leur ensemble¹⁵. De manière générale, « *On peut dire qu’un développement humain devient durable lorsqu’il vise à l’améliorer le bien-être des personnes présentes, comme des générations futures, en protégeant et accroissant le stock de capital disponible sous ses différentes formes : capital physique (terrains, équipements), capital financier (épargne, crédit), capital naturel (ressources de l’environnement), capital humain (éducation, santé, etc.) et capital social (relations sociales), etc.* » (Dubois, Mahieu, & Poussard, 2001).

Le développement humain, selon la définition du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)¹⁶, se réfère à un processus visant à élargir les choix des individus, permettant ainsi une évolution infinie dans le temps. Néanmoins, pour parvenir à un développement humain à tous les niveaux, trois conditions essentielles doivent être satisfaites : une vie saine et longue, l’acquisition de connaissances et l’accès aux ressources nécessaires pour

¹³ A.K. Sen définit le concept de ‘capability’ qui inclut les aptitudes personnelles, les potentialités et les opportunités sociales et le concept de ‘functionings’.

¹⁴ C’est une ancienne appellation, cette notion désigne aujourd’hui des pays en développement (PED)

¹⁵ La durabilité sociale est une composante importante du développement humain durable, car elle se concentre sur l’impact social des politiques et des pratiques de développement

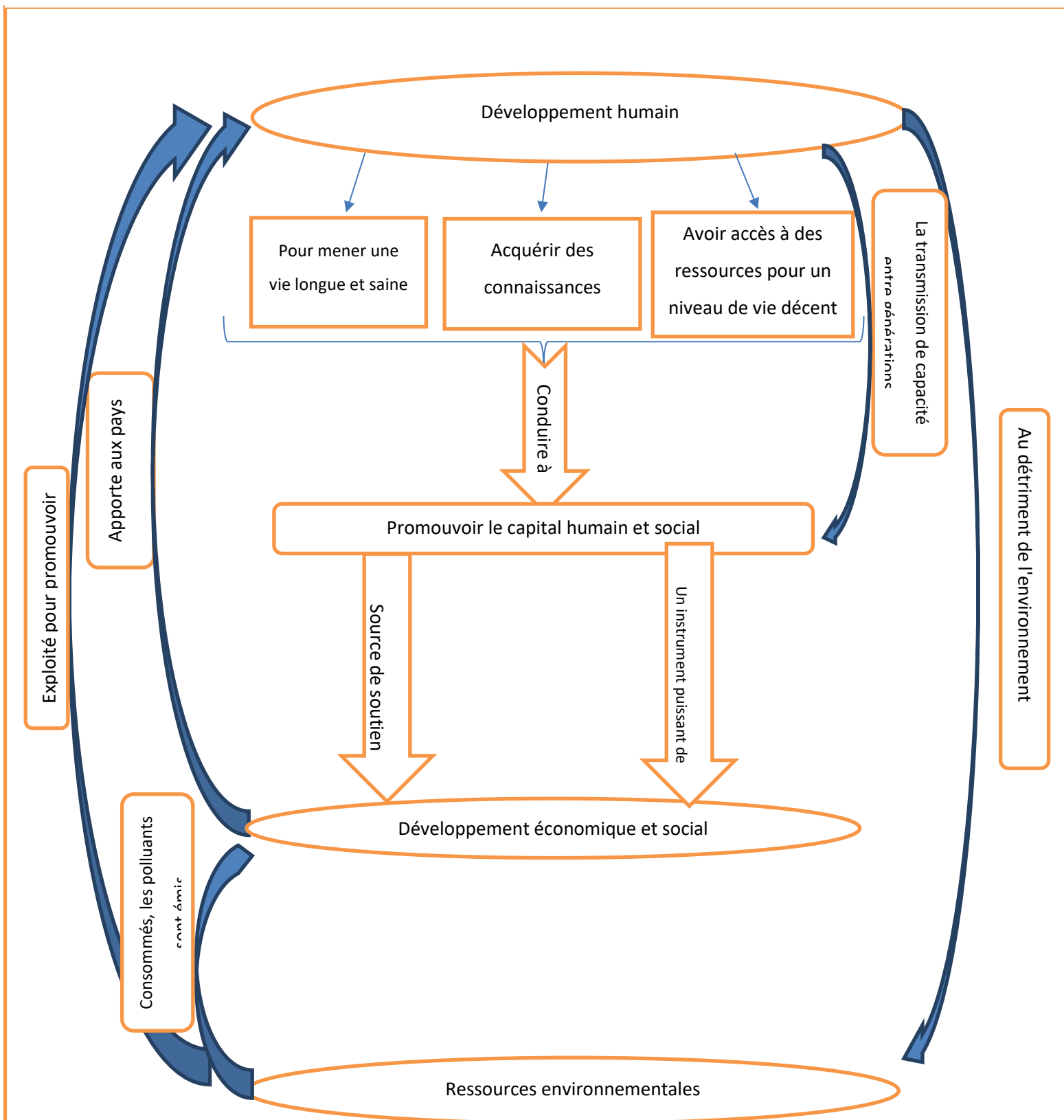
¹⁶ C’est United Nations Development Programme (UNDP) en anglais.

mener une vie décente. Si ces conditions fondamentales ne sont pas remplies, de plusieurs d'autres opportunités restent inaccessibles aux individus. En plus, le développement humain est un outil clé pour favoriser, renforcer le capital social et humain des nations, et stimuler leur croissance sociale et économique pour le bien-être de la population. Cependant, pour être viable à long terme, il est important de prendre en compte les contraintes environnementales pour garantir un développement humain durable qui ne nuit pas aux générations futures en épuisant les ressources naturelles¹⁷, en effet, il offre une perspective globale pour conduire le développement (Betty, Sreenivasan, & Draimin, 1996).

En d'autres termes, les ressources naturelles sont souvent exploitées sans prendre en compte leur limites et leur impact environnemental pour soutenir le développement humain qui est considéré comme illimité. Toutefois, la consommation de ces ressources et la production de polluants au cours de la croissance économique et du développement mettent en péril l'environnement, qui est essentiel pour la survie des êtres humains et des autres formes de vie sur terre. Si nous continuons sur cette voie, les générations futures risquent de ne pas disposer des ressources nécessaires pour maximiser leur bien-être. En conséquence, le développement humain durable est nécessaire pour atteindre le bien-être humain durable. En effet, le schéma de synthèse ci-dessous résume l'ensemble des idées discutées précédemment, en montrant l'interaction entre les différentes notions du développement durable qui sont interconnectés et interdépendants

¹⁷ Les ressources naturelles et l'environnement sont souvent exploités pour promouvoir le développement économique et le développement humain. Cependant, une croissance économique non durable et non respectueuse de l'environnement peut causer des dommages considérables à la planète et, par conséquent, au bien-être de la génération future

Figure 2 : développement humain entre réalisations et conséquences



étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des
Source : Auteur, Inspiré des travaux présentés dans la partie théorique sur le développement humain durable.

temps, la prise de conscience de la durabilité et de la nécessité de défendre l'environnement s'est fortifiée, tandis que la pauvreté et la croissance économique incontrôlée sont une menace environnementale pour l'humanité (Orru, 2012) et la venir de notre planète (Sachs, 2015). Les années 90, s'est remarquées par la convergence des préoccupations en matière de développement humain et de développement durable, ce qui a donnée naissance a ce nouveau paradigme de développement humain durable. Ce concept a été promu par le travail et le programme des Nations unies pour le développement (PNUD, 2021).

En résumé, le développement humain durable est une approche globale du développement qui reconnaît l'interdépendance entre les dimensions économiques, sociales et environnementales, et qui vise à assurer un développement équitable, juste et respectueux de l'environnement.

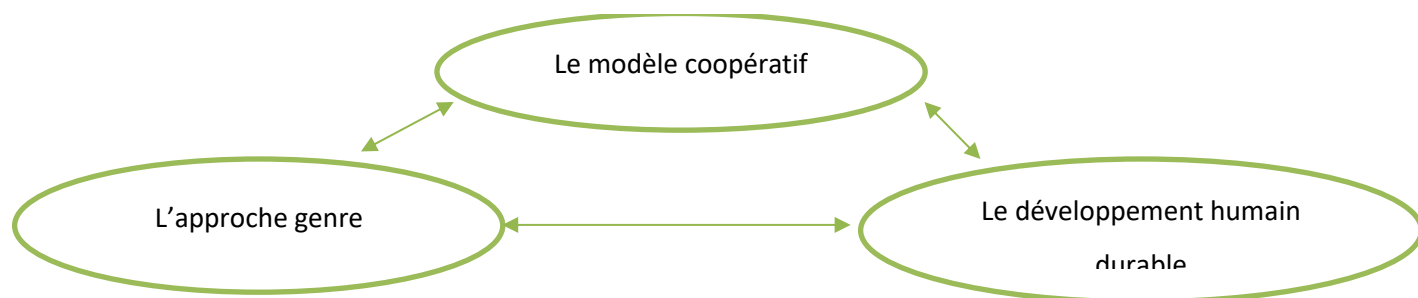
2. Le choix épistémologique et approche méthodologique :

Cet article met en lumière, une démarche de recherche qui se situe dans une logique de découverte dans un cadre de conception générale de la réalité. Elle vise dans un premier temps la construction de connaissances par un processus exploratoire. Il faut aussi noter que la connaissance dans cette étude est le résultat de nos interactions avec le monde étudié (notre étude sur le terrain). Ce processus est défini selon (Charreire & Durieux. , 2014) comme étant « *la démarche par laquelle le chercheur a pour objectif la proposition de résultats novateurs, c'est-à-dire de créer de nouvelles articulations entre les concepts et/ou d'intégrer de nouveaux concepts dans un champ théorique donné* ». La réflexion épistémologique est interprétativiste (Cunliffe A. L., 2011), pour un type d'étude de cas descriptive interprétative. Par conséquent, l'induction comme approche méthodologique (cette approche est très populaire en science sociale) (Garneau, 2015). C'est parce que la réalité est socialement construite, également elle est considérée comme relative, non gouvernée par les lois naturelles. En effet, c'est dans l'objectif de comprendre le sens qui donnent les individus aux expériences vécues, donc un paradigme compréhensif. Finalement, nous avons opté pour la méthodologie de l'étude de cas multiples connue dans les recherches qualitatives (Cunliffe A. L., 2011), (Garneau, 2015), cette méthode apporte une analyse détaillée.

2.1. Analyse des données :

Afin de mieux répondre aux enjeux économiques liés à la problématique des concepts proposés, une évaluation par un guide d'entretien a été réalisée. Cette dernière consiste à connaître les pratiques actuelle, exercées au sein des coopératives et leurs relations avec le genre et le développement humain durable

Figure 3 : la relation entre les trois concepts proposés dans ce papier



Source : Auteur

Le guide d'entretien appliqué est semi-directif. Il nous permettra de vérifier la validité des interrogations liées à la problématique.

2 grands axes y ont été abordés :

- **Concernant le 1^{er} axe, un certain nombre de questions relatives à l'approche genre y ont été posés : l'approche genre au sein de la coopérative, illusion ou réalité concrète ? comment cette approche se présente-elle dans ces structures ?**

Nous allons discuter trois principes fondamentaux pour comprendre la promotion d'un développement humain durable égalitaire au sein des coopératives, dans un premier temps, comprendre si les différences entre les femmes et les hommes sont déterminées par la biologie ou influencées par d'autres facteurs tels que la culture et la société, c'est la remise en cause du déterminisme biologique (Joly, 2016). Dans un deuxième temps, voir si ces structures offrent les mêmes avantages et les opportunités de façon égalitaire pour les femmes et les hommes. Et finalement, l'état réel de la participation active et de la prise de décision pour les femmes et des hommes.

- **Concernant le 2^{ème} axe, la question de la durabilité sociale a fait l'objet d'un certain nombre d'interrogations au sein des coopératives : La durabilité sociale du développement humain durable dans les coopératives**

Les deux formes particulières de capital quand la question est la durabilité sociale : Dans un premier temps, c'est le capital humain, un concept purement économique, crée par (Schultz, 1961) et développé par (Becker, 1964) sous formes de (niveau d'éducation, l'expérience professionnelle et le capital santé) ce sont les facteurs qui peuvent influencer la capacité productive pour générer un revenu et participer au développement économique. Dans un deuxième temps, nous retrouvons, le capital social un concept qui est connu en sociologie

(Bourdieu, 1979)¹⁸. Ce concept réfère au « potentiel » lié aux interactions et aux relations qui existent entre les individus, et leur potentiel à générer des rendements sociaux (accès à l'information, accès à l'emploi, et aux financements. etc.)

2.2. Choix de l'étude :

Nous avons essayé d'interroger l'ensemble des questions, dans deux secteurs, à savoir le secteur agricole et artisanale. Notre choix s'est basé sur la place importante qu'ils occupent sur le territoire marocain. Dans un premier temps, les produits agricoles constituent un des piliers de développement durable sur le territoire marocain. En effet, la création des coopératives agricoles influence positivement la communauté sur les plans social, économique et environnemental, surtout que les produits terroirs sont au centre des préoccupations stratégiques du royaume, et que leur valorisation répond aux attentes du plan Maroc vert. Dans un deuxième temps, l'artisanat est considéré comme un secteur créateur d'emplois qui se trouve en deuxième position. Sa population active est de 2.4 millions d'artisanes et artisans, selon le site officiel du (Ministère du tourisme de l'Artisanat et de l'économie sociale et solidaire). Avec une stratégie pour le développement de l'Artisanat à l'horizon de 2030, qui renforce davantage le rôle social et économique de ce trésor humain culturel.

En outre, le modèle coopératif agricole et artisanale est au centre d'intérêt du modèle de développement au Maroc, ceci explique le choix de notre secteur d'activité dans ce papier.

3. Discussion des résultats de recherche : l'étude de cas multiples

Coopérative agricole, étude de cas n°1 : Cette coopérative a été constituée légalement en 2017 à BRACHOUA, une commune de la province de KHÉMISSET (région administrative de Rabat-Salé-Kénitra) au Maroc. C'est une coopérative pour l'évaluation de produits agricoles de céréales, de cactari et de production d'huiles naturelles dans le cercle ZAAER. Elle est composée de 30 Hommes et 16 femmes. Elle se caractérise par son expertise dans le domaine agricole et par ses efforts dans le développement et l'innovation de nouveaux produits dans un costume distinct et sophistiqué.

Coopérative des brodeuses, étude de cas n°2 : C'est une coopérative qui a été constituée légalement en 1957, dans l'ancienne médina de Fès (Bab el Makina). D'après la présidente, on peut en conclure qu'elle a été créée après l'Indépendance. Il paraît, que cette coopérative est le résultat de plusieurs efforts déployés à l'époque par l'état, afin de promouvoir la place de ce type de structure. Autrement dit, c'est le fruit de la volonté des intervenants locaux de

¹⁸ Le concept se trouvait déjà exposé dans Bourdieu et Passeron (1970)

développement. Elle est composée de 144 femmes, dont on trouve uniquement 40 qui ont active.

Coopérative artisanale de la création féminine, étude de cas n°3 : c'est une coopérative qui a pris naissance d'une volonté collective des femmes pour créer un espace dédié à la créativité, située au quartier Narjiss à Fes depuis aout 2004. Les membres sont les premiers à bénéficier du lancement de l'initiative nationale pour le développement durable. Elle est composée de d'une vingtaine de femmes.

Coopérative de couture, étude de cas n°4 : sa création date en 2011, elle se compose de 30 membres. Actuellement, elle fait partie des coopératives intégrées dans la production des sacs écologiques en toiles.

Pour discuter des résultats nous allons nous baser sur les 2 axes d'analyses précités plus haut

➤ **L'applicabilité de l'approche genre au sein de la coopérative, illusion ou réalité concrète ?**

L'approche genre dans la coopérative existe elle ou pas ? Ce fut la question majeure posée durant l'observation faite. Nous pouvons dire qu'elle est intégrée, mais les bénéficiaires n'ont pas conscience de ce fait (pour les quatre études de cas). Dans l'étude de cas numéro 1, pour l'ensemble des membres c'est un travail partagé dans l'obligation, et c'est parce que le processus demande l'engagement des femmes et des hommes pour atteindre l'objectif commun. Donc la tâche de production est liée aux hommes, alors que la transformation de ses produits considérée comme un devoir féminin (les rôles sont partagés selon la perception sociale des métiers, mais également un partage selon la capacité de chacun).

Aussi la coopérative tente de temps à autre de former ses membres aux diverses spécialisations liées à la fabrication de ses produits, sans aucune discrimination sexiste. Elle essaye de veiller à ce que la gestion soit confiée à celui dont c'est le métier. Elle s'appuie sur la délégation des pouvoirs (Laville, 1987). L'assemblée générale pour cette coopérative, constitue l'autorité suprême, délègue ses pouvoirs à un comité d'administrateurs, membres de la coopérative. Ce comité délègue à son tour une partie de ses pouvoirs à la présidente de la coopérative (une représentation féminine de 100% au Bureau Exécutif), chargé de la gestion journalière. Mais elle accueille à bras ouverts les propositions et les idées de ses adhérents, ce qui explique que c'est la nature de la coopérative qui détermine le type de pouvoir exercé et la gestion adoptée. Pour les études de cas n°2, 3 et 4, l'accès est libre, qui signifie qu'il y'a une sorte d'égalité d'accès des femmes et des hommes aux mêmes occasions (pour choisir) et aux mêmes chances offertes, mais la composition des membres est totalement féminine. Cette présence féminine est

due à la nature d'activité au sein des trois modèles de coopératifs. La majorité des femmes travaillent dans la coopérative pour un motif économique (avoir un revenu pour soutenir leur famille). Quelques-unes interrogées expriment, qu'elles n'auraient pas travaillé au sein des structures qui contient également des hommes. Autrement dit, elles vont se sentir intimidées en présence d'homme. D'autres disent que leur objectif c'est d'atteindre l'indépendance financière, même si que selon elles, l'atmosphère de travail n'aurait pas été la pareil, si la coopérative avait été mixte. Naturellement, un conseil d'administration a été en conséquence 100% élu démocratiquement par les femmes. Concrètement, dans les trois études de cas, la femme a pu acquérir une place significative dans le processus du développement de ces coopératives. Réellement, on observe une certaine égalité formelle, mais les normes de genre restent ancrées dans les mentalités.

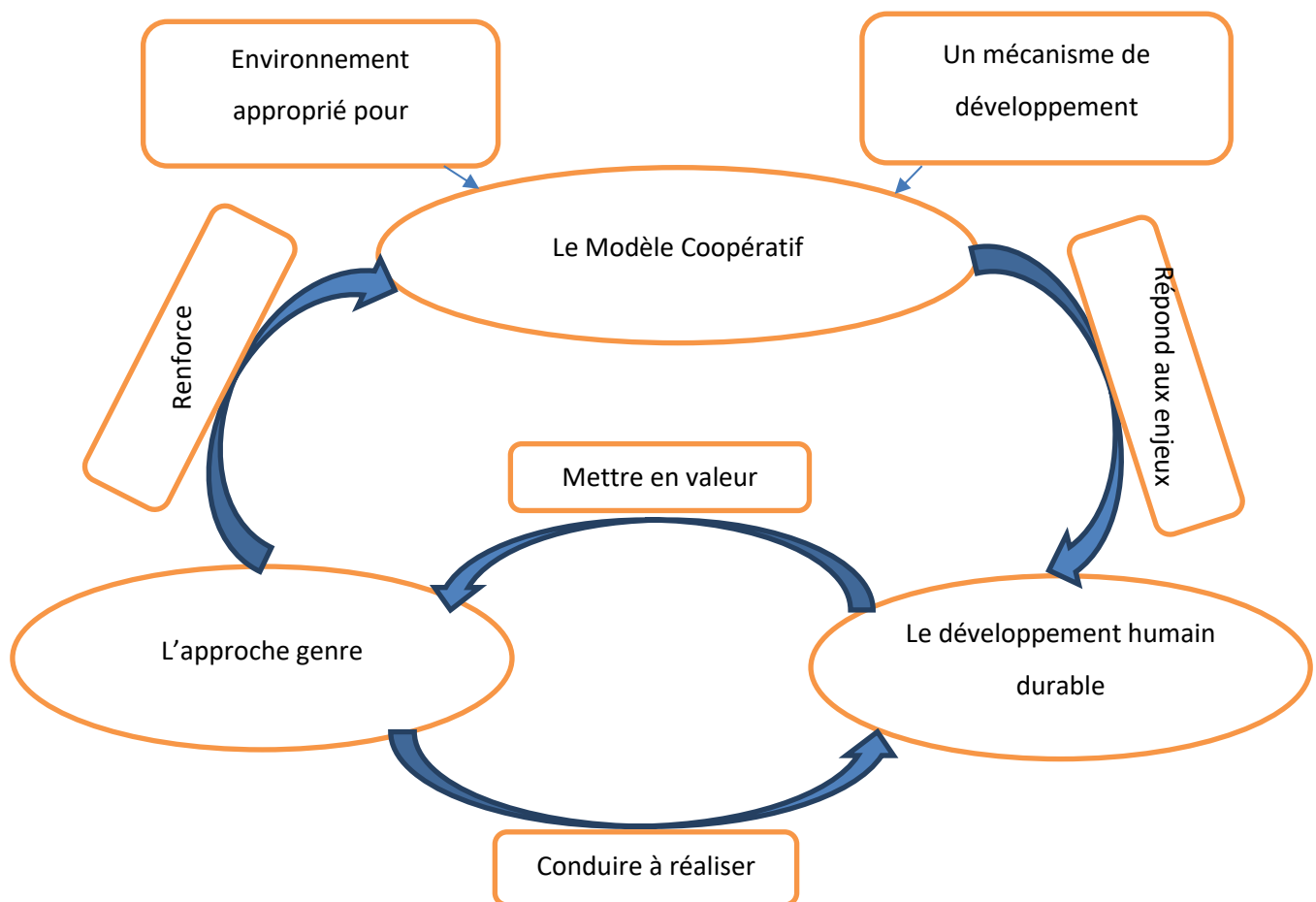
➤ **La durabilité sociale du développement humain durable, cet aspect qui attire notre attention le plus**

Les bénéficiaires ont réussi à parvenir aux besoins fondamentaux tels que la nourriture, les soins de santé de base, et autres services sociaux essentiels tels que les vêtements, l'éducation. Sur le plan social, les personnes interviewées ont souligné que la coopérative leur a apporté beaucoup d'avantage, comme la valorisation personnelle, selon eux la coopérative est un lieu d'apprentissage par excellence où l'ensemble des membres ont pu améliorer leurs acquis et leurs compétences. Les bénéficiaires des quatre coopératives se rendent compte qu'ils ont des compétences exploitables dans le processus de développement.

Tout au plus, chaque coopérative a pris conscience que pour atteindre les objectifs de production avec succès, il faut intégrer dans sa politique les planifications consacrées à l'éducation et la formation de ses membres. Autrement dit, la mise en œuvre des techniques pour le renforcement des capacités des membres de la coopérative est considérée comme cruciale pour réussir la pérennité. À travers les quatre modèles étudiés, les membres construisent des solidarités dont les retombées se répercutent positivement sur toute la communauté, générant ainsi, des richesses collectives aux niveaux humain et social fortement visible.

Finalement, les corrélations qui en ressortent et qui sont représentées dans le schéma ci-dessous, incarnent bien les différentes dimensions retenues dans cette étude relatives à l'approche genre et au développement humain durable dans le modèle coopératif. Ce qui nous mène à conclure que les résultats obtenus dégagent une forte corrélation entre les trois concepts étudiés.

Figure 4 Relations entre les composantes étudiées



Source : Auteur

Conclusion :

Le présent travail vise à examiner la contribution des coopératives à la promotion d'un développement humain durable. À travers l'analyse de quatre études de cas, il ressort que les coopératives jouent un rôle essentiel dans l'autonomisation des individus marginalisés, en favorisant leur émancipation, leur autonomie financière et le renforcement de leurs capacités grâce à une approche de genre. Par conséquent, l'intégration de l'approche de genre est un levier clé de l'efficacité et de la durabilité des actions menées par les coopératives. Il convient de souligner que les enjeux du modèle de développement humain durable et les questions de genre sont intrinsèquement liés ¹⁹. En outre, nous constatons que les coopératives sont une véritable force de changement pour l'inclusion. Elles offrent une présence aux femmes dans la vie

¹⁹ Femmes, genre et développement durable par Yveline Nicolas 2012

publique, ainsi que les moyens de subsistance durables pour ces femmes, ce qui aide à leur émancipation financière et aussi leur accorde un sentiment de confiance en elles-mêmes et de sécurité.

Dans l'ensemble, les coopératives sont conscientes de l'importance de réfléchir et considérer les enjeux liés au genre, afin de garantir, des initiatives en faveur du développement durable pour assurer un avenir plus équitable et durable pour tous. En conséquence, la coopérative est bien placée pour contribuer à un développement humain et durable. Cependant, il convient de noter que cette analyse est limitée par la subjectivité des résultats en raison de son approche qualitative. À la lumière de ce travail, nous constatons qu'une mobilisation des indicateurs quantitatifs de ces concepts est fortement souhaitée. Ces indicateurs ont pour but de mesurer l'application de l'approche genre dans les coopératives et de permettre la comparaison des coopératives avec et sans l'employabilité de cette approche, tout en tenant en compte de l'espace et du temps d'application. De même, ces indicateurs devraient mesurer la durabilité de cette approche et son influence sur le développement de la coopérative en général.

Bibliographie

- ACI, A. c.** (1995). *Déclaration sur l'identité coopérative* .
- Anne-Marie, D.** (2014). *"Femmes et mouvement coopératif dans la Francophonie"*. Canada.
- Becker, G.** (1964). Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education. *University of Chicago Press*.
- Benradi, M.** (2006). *PROSPECTIVE MAROC 2030: Dynamique sociale et évolution des statuts des femmes au Maroc, Haut Commissariat au Plan*.
- Betty, P., Sreenivasan, G., & Draimin, T.** (1996). "Sustainable Human Development as a Global Framework.". *International Journal*. doi:<https://doi.org/10.2307/40203781>
- Boidin, B.** (2004). « Développement humain, développement durable et « pays en développement » :comment articuler et mesurer les différentes dimensions ? ». *Développement durable et territoires*.
doi:<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1120>
- Bourdieu, P.** (1979). La Distinction Critique sociale du jugement.
- Charreire, P.-S., & Durieux, F.** (2014). Chapitre 3. Explorer et tester : les deux voies de la recherche . *Méthodes de recherche en management* , 76-104.
- Cohen, G. A.** (1993). "Equality of What? On welfare, goods and capabilities", in Nussbaum M. et Sen A. K. (Eds.), *The Quality of Life*. *Oxford: Clarendon Press*, 9-29.
doi:[10.23943/princeton/9780691148700.003.0002](https://doi.org/10.23943/princeton/9780691148700.003.0002)

- Comim, F. (2001).** “Operationalizing Sen’s Capability Approach”. *Justice and Poverty: Examining Sen's Capability Approach*. Cambridge.
- Comim, F. (2005).** “Capabilities and happiness: potential synergies”. *Review of Social Economy*, 161-176.
- Commission européenne, C. (2004).** *Guide EQUAL de l'intégration de la dimension de genre*.
- Cornia, R., & Jolly, F. (1987).** L’ajustement à visage humain -Protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance. Paris.
- Cunliffe, A. L. (2011).** Crafting Qualitative Research: Morgan and Smircich 30 Years On. *Organizational Research Methods*, 14(4), 647–673. *Sage Journals*.
doi:<https://doi.org/10.1177/1094428110373658>
- De Koninck, T. (2008).** Devenir économique et devenir humain. *Colloque du CIRIEC-Canada, l'IRECUS a organisé un mini-colloque sur "L'éducation coopérative : idéal et pratique de la coopération au XXIe siècle*. Québec.
- Drapéri, J.-F. (2007).** Recherche-action en économie sociale Fondements éthiques et posture épistémologique. *Revue internationale de l'économie sociale (Recma)*.
- Dubois, J.-L., & Mahieu, F. R. (2002).** *La dimension sociale du développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale ? In : Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*. Marseille.
doi:<https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.6773>
- Dubois, J.-L., Mahieu, F.-R., & Poussard, A. (2001).** *LA DURABILITE SOCIALE COMME COMPOSANTE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE*.
- Ernesto, M. (2009).** Le mouvement coopératif et mutualiste : Quelle contribution à une mondialisation équitable. *Conférence internationale Initiatives des communautés, politiques publiques et État social au Sud et au Nord : les défis de la prochaine décennie*. Québec.
- Ernst, & Young. (2014).** La gouvernance éclairée des coopératives : établir un équilibre entre le rendement et les principes plus généraux des coopératives et des mutuelles. *Sommet international des coopératives*.
- Favreau, L. (2008).** Entreprises Collectives. les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale.
- Garneau, S. (2015).** Les défis de la théorisation ancrée. Échelle d’observation et échelle de contextualisation dans l’analyse de récits biographiques. *Recherches qualitatives*.

- Joly, M.** (2016). Du déterminisme biologique au déterminisme social. *Déterminismes*.
doi:<https://doi.org/10.4000/socio.2143>. Déterminismes
- Kuklys, W.** (2005). Amartya Sen's Capability Approach: Theoretical Insights and Empirical Applications. *Studies in Choice and Welfare*.
- Labret, L.-J.** (1967). Dynamique concrète du développement, Économie et Humanisme. *Les éditions ouvrières*, 464.
- Lelli, S.** (2001). "Factor Analysis vs. Fuzzy Sets Theory: Assessing the Influence of Different Techniques on Sen's Functioning Approach". *Centre for Economic Studies*.
- Lourdes, B., & Sen, G.** (2001). "Accumulation, reproduction et rôle des femmes dans le développement économique : Ester Boserup revisitée", in Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur. *Genre et économie : un premier éclairage*. (éd. 97-110). Genève: Graduate Institute Publications. doi:10.4000/books.iheid.5424
- Ministère du tourisme de l'Artisanat et de l'économie sociale et solidaire, M.** (s.d.).
stratégie de développement de l'Artisanat à l'horizon 2030. Rubrique artisanat, sous
rubrique stratégie.
- Nations Unies, N.** (1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme*.
- Nicolas, Y.** (2012, Aout 20). Femmes, genre et développement durable. Paris. Récupéré sur
<http://www.adequations.org/>
- Ordioni, N.** (2005a). L'approche genre, outil de développement ou dispositif idéologique au service de « la bonne » gouvernance Mondiale ? .
- Orru, S.** (2012). Du développement durable à l'humanité durable. doi:
<https://doi.org/10.3917/vdur.002.0055>
- Perroux, F.** (1961). L'économie du 20ème siècle. *réédition PUG 1991*.
- Plewes, B., Sreenivasan, G., & Draimin, T.** (1996). "Sustainable Human Development as a Global Framework.". *International Journal* .
- PNUD, U.** (2021). *Human Development Report 2020- The Next Frontier: Human Development and the Anthropocene* .
- Porter, P., & Scully, G. W.** (1987). Economic Efficiency in Cooperatives. *The Journal of Law and Economics* .
- Rebeyns, I.** (2005). "The capability approach: A theoretical survey". *Journal of Human Development*, 93-114. doi:10.1080/146498805200034266
- Sachs, J.** (2015). *The Age of Sustainable Development*. Columbia University Press.

- Schultz, T. W.** (1961). Investment in Human Capital . *The American Economic Review* .
Récupéré sur <http://www.jstor.org/stable/1818907>
- Scott, J. W.** (1986). Gender: A Useful Category of Historical Analysis. *Oxford University Press*.
- Tchami, G.** (2004). *Manuel sur les Coopératives à l'usage des Organisations de Travailleurs*. Genève: Bureau International du Travail.
- Thérèse Séguin, M., & Robinson, G.** (2006). « Éthique de genre et démocratie coopérative », dans Guy Robinson, Marie-Thérèse Séguin et Roland Thériault, Éthique et coopératives : document bibliographie et outils méthodologiques. *IRECUS*.
- United Nations Development Programme, U.** (1990). *Human Development Report 1990: Concept and Measurement of Human Development*. New York.
- United Nations, U.** (1987). *Our Common Future. World Commission on Environment and Development*.
- Zemon Davis, N.** (1975). "Women's History in Transition: The European Case,". *Feminist Studies* .

ANNEXES 1 : Guide d'entretien :

Thèmes	Questions
• Les renseignements personnels	• Nom, prénom, âge, Statut marital, Lieu d'habitation, Nombre d'enfants âge, Fonction dans la coopérative
• Le genre au sein de la coopérative	• Est-ce que vous exercez une tâche que vous choisissiez ? • S'agit-il d'un choix basé sur l'identité biologique, c'est forcé par l'Environnement ou sur votre propre capacité ?
• Sous thèmes : L'implication dans la coopérative	• Préférez-vous une coopérative mixte ou plutôt non-mixité féminine ? et pourquoi ? • La gouvernance interne vous traite de la même manière que les autres bénéficiaires ? • Vous bénéficiez des ressources et opportunités introduites par la coopérative ? comment ?
• Sous thème : L'égalité /L'équité	
• Sous thème : Participation	• Est-ce que vous participez à la gestion des tâches interne ? si oui comment ? • Dites-nous dans quelle mesure les pouvoirs s'impliquent au sein de la coopérative ?
• Développement humain durable au sein de la coopérative	
• Sous thème : Capital Humain	• Êtes-vous en mesure de répondre convenablement à vos besoins humains fondamentaux (la santé en particulier) et à ceux de votre famille ? • Est-ce que vos enfants vont à l'école s'ils sont en âge d'y aller ?
• Sous thème : Capital social	• Décrivez les avantages de ce travail. Qu'est-ce que cela vous apporte à titre individuel ? • Décrivez vos habiletés actuelles, est-elle acquise au sein de la coopérative ?